

DISPOSITIFS

## CQP : demande de livret de recevabilité

Publié le : 13.04.2018 - Modifié le : 17.04.2018

Vous souhaitez obtenir un CQP/CQPI via la démarche de VAE (Validation des acquis de l'expérience) ?  
Remplissez le formulaire de pré-inscription ci-dessous afin de recevoir le livret de recevabilité et le référentiel de compétences du CQP ou CQPI choisi.

Attention !

Pour entrer dans une démarche VAE, vous devez justifier d'une expérience professionnelle, en rapport avec le contenu du CQP/CQPI visé, d'un an minimum en continu ou non, à temps plein ou partiel.

La démarche VAE est réalisable pour tout CQP ou CQPI inscrit au RNCP.

### Vos informations

<b>Civilité*</b> M <input type="button" value="v"/>	<b>Adresse</b> <input type="text"/>	<b>Vous êtes actuellement...</b> <input checked="" type="radio"/> Demandeur(se) d'emploi <input type="radio"/> Salarié(e)
<b>Nom*</b> <input type="text"/>	<b>Code Postal</b> <input type="text"/>	<b>Sélectionnez votre branche*</b> Autre...
<b>Prénom*</b> <input type="text"/>	<b>Ville</b> <input type="text"/>	<b>Sélectionnez votre CQP/CQPI*</b> ...
<b>Nom de votre dernière entreprise*</b> <input type="text"/>	<b>Téléphone</b> <input type="text"/>	<input type="button" value="ENVOYER"/>
<b>Adresse e-mail*</b> <input type="text"/>		